

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Direction générale  
de l'enseignement scolaire

Service  
de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique

Sous-direction  
des savoirs fondamentaux  
et des parcours scolaires

Bureau  
des écoles maternelles  
et élémentaires

DGESCO A1-1  
n° 2019 - 0088

Affaire suivie par  
Thomas Leroux  
Téléphone  
01 55 55 36 86  
Courriel  
thomas.leroux  
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Paris le 11 SEPT 2019

Le Directeur général de l'enseignement scolaire

à

Mesdames et Messieurs les recteurs  
d'académie

Messieurs les vice-recteurs

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
d'académie – directeurs académiques des  
services de l'éducation nationale

**Objet : passation des évaluations nationales en CP et CE1**

A partir du 16 septembre, il est demandé aux professeurs de CP et de CE1 de faire passer à leurs élèves les évaluations de début d'année.

Il vous revient de veiller au bon déroulement de ces évaluations. Comme l'année dernière, les Inspecteurs de l'éducation nationale seront en soutien des directeurs et des professeurs des écoles tout au long des semaines à venir. Vous veillerez tout particulièrement à ce qu'ils puissent disposer du temps et de l'accompagnement nécessaire notamment pour la saisie des réponses des élèves.

A cet effet, **cinq heures prises sur le temps d'activités pédagogiques complémentaires** seront **dégagées pour les enseignants concernés**. L'ouverture du portail de saisie aura lieu dès le premier jour de la passation des évaluations, le 16 septembre. Les professeurs pourront y accéder jusqu'au 18 octobre, veille des vacances d'automne. Les résultats des élèves seront disponibles à partir du 28 octobre.

La passation des évaluations est définie par un protocole détaillé dans le guide pour le professeur. S'il importe d'en suivre rigoureusement le cadre, il est également essentiel de présenter aux élèves de la façon la plus simple, mais aussi la plus rassurante, ce que l'on attend d'eux afin qu'ils n'éprouvent aucune appréhension et qu'un climat de confiance s'installe, propice à leur implication. Pour accompagner les professeurs dans cette démarche, le site Eduscol propose des vidéos de présentation des évaluations.

Afin de disposer d'un outil informatique performant et d'offrir aux professeurs une qualité ainsi qu'une plus grande rapidité pour la saisie des résultats des évaluations,

le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse a recours à un prestataire de service. Ni ce dernier, ni les hébergeurs du site n'ont accès aux données à caractère personnel des élèves et des professeurs.

Conçues de manière scientifique, les tests ont été élaborés par la DEPP en étroite coopération avec le conseil scientifique de l'éducation nationale et la Direction générale de l'enseignement scolaire. Ils sont adaptés aux élèves qui entrent en CP et en CE1 et permettent de repérer et de mieux comprendre la nature des difficultés que peuvent rencontrer les élèves dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des premiers éléments de mathématiques. Il est important d'agir au plus tôt, avant que la difficulté ne s'installe.

Ces évaluations sont complétées d'un second volet « Interventions » qui proposent des ressources pédagogiques spécifiques disponibles sur le site Eduscol. Depuis cette année, un document d'accompagnement rédigé par le Conseil scientifique, EvalAide, explicite les fondements scientifiques et l'intérêt de chaque test pour détecter ou anticiper les différentes difficultés afin de mieux adapter l'intervention pédagogique de l'enseignant. Il complète utilement les ressources pédagogiques déjà disponibles.

Ces évaluations ont pour objectif de mieux connaître les élèves en début d'année, elles sont un point d'appui nécessaire pour permettre à l'ensemble des professeurs de contribuer à leur réussite.

Je vous remercie de votre participation à cet enjeu majeur qu'est la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour cette priorité nationale.

**Le directeur général de l'enseignement scolaire**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Geffray', with a long horizontal stroke extending to the right.

**Edouard GEFFRAY**